

Le site emploi qui dope le CESU

LE CONTEXTE

Le gouvernement a lancé par le décret paru le 29 décembre 2005 le chèque emploi service universel, afin de donner un cadre juridique simple à tout employeur et à tout salarié dans le cadre des emplois d'aide à la personne.

Le principe est très simple et les métiers clairement définis.

L'aide à la personne répond à un grand nombre de problèmes de la société d'aujourd'hui, auprès de tous ceux qui en ont besoin. Qui est concerné ?

1° les familles pour la garde d'enfants, le soutien scolaire, l'entretien, les petits travaux et l'assistance maternelle.

2° les personnes âgées et dépendantes pour tous les actes de la vie quotidienne, l'assistance et la garde de nuit, le ménage, l'entretien, les petits travaux.

3° Le reste des ménages, pour tous les actes de la vie quotidienne ménage, courses, cuisine, entretien, jardinage...)

Tous ces métiers sont répertoriés, classés et réglementés. Ils peuvent être exercés directement par des salariés « indépendants » en relation directe avec l'employeur particulier, ou par le biais d'une association agréée.

L'entreprise, et c'est là la particularité du CESU, peut donner à son salarié au même titre que le chèque déjeuner, un CESU afin qu'il emploie chez lui du personnel pour le libérer de ces tâches ci-dessus définies.

Des mesures fiscales attrayantes ont été prévues, pour le salarié devenu employeur et pour l'entreprise qui lui aura délivré le CESU.

On parle de 500 000 emplois à créer à court terme, mais avec le vieillissement de la population, ces métiers d'aide à domicile ont un avenir très prometteur.

A partir de 2015, la population de plus de 60 ans sera plus nombreuse que celle des moins de 20 ans.

Le CESU sera un formidable tremplin pour tous les jeunes sans formation, que des associations pourront former avant de les mettre en situation de travail, et un véritable tremplin aussi pour l'ensemble des personnels qui ont entre 40 et 60 ans, souvent formés et très opérationnels, que les entreprises écartent des plans d'embauche mais qui seront sans doute des profils très recherchés par les particuliers.

Le CESU pourra peut être aider la France à rattraper son retard sur l'emploi senior, où elle siège au 30eme rang (classement OCDE). On ne peut pas faire pire.

En créant le site www.cesujob.com, notre société souhaite valoriser ces centaines de milliers d'emplois et ces candidats qui aujourd'hui sont éparpillés un peu partout sur différents supports (journaux gratuits, PQR, sites emplois généralistes...)

**500 000 emplois sont à créer dans ce domaine en France !
Cela mérite de mettre en place un outil adapté à ce potentiel.**

Avec www.cesujob.com, tout candidat pourra s'inscrire gratuitement pour trouver un emploi dans sa catégorie de métiers, et mettre en ligne toutes ses compétences. Les recruteurs (particuliers, association et entreprises) pourront mettre en ligne gratuitement leurs offres d'emploi, et aussi consulter les CV des candidats. Offres et demandes pourront entrer en relation gratuitement.

Le site est équipé d'un moteur de recherche qui permet à un candidat de trouver en quelques secondes une offre dans sa catégorie de métiers et sur le département qui l'intéresse. A l'inverse, un recruteur pourra sélectionner les CV les plus intéressants en quelques clics. Un agent de recherche automatique avertit les uns et les autres dès qu'une offre correspond à un CV, ou l'inverse.

A qui s'adresse WWW.CESUJOB.COM

1) Au niveau des candidats

- Tout chercheur d'emploi, étudiants, souhaitant travailler dans le créneau des métiers d'aide à domicile (conformément au décret du 29 Décembre 2005)

2) Au niveau des recruteurs (conformément au décret du 29 Décembre 2005)

- L'ensemble des particuliers
- Les associations intervenant dans le créneau des métiers d'aide à domicile

Ce nouveau site www.cesujob.com entrera en service techniquement dès le 15 Décembre 2006, avec une montée en puissance tout au long du premier trimestre 2007.

CONTACT CHRISTOPHE MOSCA 04 91 11 81 81 – direction@seniorjob.fr

Toutes les fonctionnalités seront **entièrement gratuites, tant pour les candidats que pour les recruteurs**. Et c'est un vrai évènement.

Augmenter la visibilité de son CV sans être noyé au milieu de millions d'autres, c'est augmenter ses chances de contact et d'embauche !

www.cesujob.com est organisé de la même manière que les sites emplois les plus efficaces sur le marché, **mais avec une identité forte, CESU et métiers d'aide à domicile**.

La couverture nationale permettra à www.cesujob.com d'être efficace partout pour l'ensemble de candidats et pour l'ensemble des recruteurs qui les cherchent, aussi bien dans les grandes métropoles que dans les zones moins peuplées.

LES CREATEURS

www.cesujob.com est un site d'emplois développés par la société **SENIORJOB, SAS** au capital de 40 200 euros, domicilié au 5 Bd des Salyens 13008 Marseille, représentée par son Président Christophe Mosca, et ses associés Gilles MOSCA et Alain BOYADJIAN.

Toute cette équipe, concepteurs, informaticiens ([WAW](#)), graphistes ([WAW](#)), ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à nos enquêtes que nous remercions chaleureusement, a oeuvré pour que www.cesujob.com puisse naître et se développer.